

***Scrofularia pyrenaica* Benth.**

Plante vivace, rupicole, endémique pyrénéenne, elle recherche les falaises, leurs balms et anfractuosités calcaires et semble également nitrophile. Peu fréquente en Aragon pyrénéen où on la rencontre parfois sur les vieilles murailles de villages délaissés, elle devient très rare dans les Pyrénées occidentales et les Corbières, restant rare dans le reste de la chaîne.

Nous l'avons repérée, en compagnie de C. GIRARD, en vallée d'Aure, près de Sarrancolin, en juillet 1997, tout au long d'une falaise creusée de balms et abris fumés. Elle se

montrait partout, sur des centaines de mètres, à l'altitude de 1300 - 1500 m, abondamment fructifiée, capsules libérant déjà leurs semences.

En janvier 1998, nous eûmes l'occasion de reconnaître un deuxième peuplement, à basse altitude (550 m environ), de même type, mais limité en étendue et en nombre, soit une centaine de touffes ancrées dans le roc ou les tufs, et souvent hors d'atteinte.

Jean VIVANT
16, rue Guanille
64300 ORTHEZ

DECOUVERTE D'UNE DEUXIEME STATION DE *COSENTINIA VELLEA (AITON) TODARO
EN FRANCE CONTINENTALE**

par B. BOCK (Châtenay Malabry) et J.-F. LEGER (Sarlat-la-Canéda)

(**Cosentinia vellea* (Aiton) Todaro = *Acrostichum velleum* Ait; *Nothoclaena vellea* (Ait.) Desv.;
Nothoclaena lanuginosa (Desf.) Desv.; *Cheilanthes catanensis* (Cos.) Fuchs; *Cheilanthes vellea* (Ait.) Muell.)

De passage dans les Pyrénées-Orientales, en fin octobre 1997, nous prospectons la région de Banyuls-sur-Mer afin d'observer des fougères méditerranéennes du genre *Cheilanthes* (s.l.). Nous nous sommes rendus à la station classique de *Cosentinia vellea* (Aiton) Todaro à proximité de Banyuls. D'après Rémy PRELLI et Michel BOUDRIE (1992), cette station de Banyuls serait la seule connue en France continentale.

Quelques jours plus tard, à Cerbère, près de la gare de triage, sur un coteau siliceux sec, exposé au sud, nous avons découvert une deuxième station de *Cosentinia vellea*. D'après une communication personnelle de Rémy PRELLI, cette station ne serait pas connue.

Dans cette station la fougère est présente dans deux populations dans des milieux différents très proches l'un de l'autre:

- une centaine de pieds dans les interstices d'un mur de pierres construit au mortier, occupant seulement une vingtaine de mètres carrés (relevé n°1)

- une trentaine de pieds dans les fentes d'anciennes murettes de pierres sèches et à la base de ces murettes, répartis sur une surface d'environ 200 m² (relevé n°2)

Nous avons également effectué à titre comparatif un relevé (n° 3) portant sur 400 m² et concernant un talus routier dans la localité classique de Banyuls.

Les espèces identifiables à cette période de l'année dans les différentes stations étaient les suivantes (les noms d'auteurs ne sont affichés qu'à l'occasion de la première mention de l'espèce).

Relevé n°1 (mur cimenté, Cerbère)

Cheilanthes maderensis Lowe 1-2; *Cosentinia vellea* (Ait.) Todaro 2-3.

Relevé n°2 (murettes, Cerbère)

*Cosentinia vellea** 1-3; *Opuntia* sp.* 3-3; *Hyparrhenia hirta* (L.) Stapf* 3-3; *Sedum gr. rupestre* L.* +; *Phagnalon saxatile* (L.) Cass.* 1-1; *Thymus vulgaris* L.* 1-1; *Lavandula stoechas* L.* 3-3; *Olea europaea* L. var. *sylvestris* (Mill.) Lehr* 2-4; *Brachypodium retusum* (Pers.) P. Beauv. 2-2; *Asparagus acutifolius* L.* 1-2; *Cheilanthes tinaei* Todaro 1-2; *Asphodelus aestivus* Brot.* +; *Bituminaria bituminosa* (L.) Stürton* +; *Rhamnus alaternus* L.* +; *Lobularia maritima* (L.) Desv.* +; *Anarrhinum bellidifolium* (L.) Willd.* +; *Asperula cynanchica* L.* +; *Foeniculum vulgare* Miller* +; *Convolvulus althaeoides* L. +; *Polypodium cambricum* L. 1-2; *Arisarum vulgare* Targ.-Tozz. 1-2; *Brassica fruticulosa* Cirillo +; *Senecio inaequidens* DC. +; *Dactylis glomerata* L. +

Relevé n° 3 (talus routier, Banyuls)

*Cosentinia vellea** 2-4; *Opuntia* sp.* 3-3; *Hyparrhenia hirta** 1-3; *Sedum gr. rupestre** 2-3; *Phagnalon saxatile** 1-1; *Thymus vulgaris** 1-1; *Lavandula stoechas** +; *Olea euro-*

paea var. *sylvestris** +2; *Brachypodium retusum** +2; *Asparagus acutifolius** +; *Asphodelus aestivus** 1-2; *Bituminaria bituminosa** 1-1; *Rhamnus alaternus** +2; *Lobularia maritima** +1; *Anarrhinum bellidifolium** +; *Asperula cynanchica** +; *Foeniculum vulgare** +; *Sedum album* L. 2-4; *Sedum dasyphyllum* L. 1-2; *Ruta angustifolia* Pers. 1-1; *Rosmarinus officinalis* L. 2-3; *Euphorbia characias* L. +2; *Ficus carica* L. +2; *Juniperus oxycedrus* L. +2; *Celtis australis* L. +; *Euphorbia segetalis* L. +1; *Conyza sumatrensis* (Retz) Walker +1; *Reichardia picroides* (L.) Roth +; *Verbascum* sp. +

La station de Cerbère possède un grand nombre d'espèces communes avec la station de Banyuls (indiquées par la marque * sur les listes ci-dessus). On y constate cependant une carence en espèces ligneuses ou sous-ligneuses et par contre un plus grand nombre d'espèces nitrophiles. Ceci est probablement dû à un abandon relativement récent des parcelles agricoles. Les espèces ligneuses n'ont pas eu encore le temps de coloniser le milieu qui a hérité de la richesse azotée du sol. Quant à la station du mur cimenté, elle semble originale tant par le fait que *Cosentinia* est ici en compagnie de *Cheilanthes maderensis* Lowe, mais aussi par le fait que *Cosentinia* pousse dans des joints cimentés pouvant alcaliniser le milieu. Nous avons constaté que, sur ce mur, les frondes avaient une taille inférieure à celles des autres milieux.

Cosentinia vellea est une espèce très résistante à la sécheresse estivale et s'installe sur des sites particulièrement arides. Son aire de répartition est centrée sur le bassin méditerranéen mais atteint le Portugal, les Canaries, Madère et les îles du Cap Vert au Sud-Ouest, l'Afrique du Nord et de l'Est, le proche Orient et l'Asie Sud Occidentale au Sud-Est. En France, l'espèce est donc, à quelques kilomètres au Nord de la frontière espagnole, en limite septentrionale de son aire, ce qui justifie l'intérêt de la station découverte.

Cosentinia vellea est un taxon inscrit sur la liste nationale des espèces protégées (arrêté du 20 janvier 1982, modifié par arrêté du 31 août 1995); aussi ce statut permettrait-il d'envisager des mesures de protection. Les individus situés sur le mur cimenté ne semblent actuellement pas en danger immédiat. Les autres individus semblent par contre davantage menacés par la dynamique naturelle de la végétation. Par ailleurs, la colline, dont le sommet sert déjà de décharge de gravats, est susceptible de faire l'objet d'une opération d'aménagement pouvant détruire la station.

Bibliographie

PRELLI R. & BOUDRIE M., 1992.- Atlas écologique des Fougères et Plantes alliées.- 272 p. - Ed. Lechevalier, Paris.

Benoît BOCK
Ingénieur Agronome
18 rue Hélène Røederer
92290 CHÂTENAY MALABRY

Jean-François LEGER
Ingénieur Agronome
Lieu-dit Maison-Blanche
24200 SARLAT-LA-CANÉDA